

Les maires de Montréal. (I, VII, 58.)—Jacques Viger, 1833-39; Peter McGill, 1840-43; Jos Bourret, 1843-45; James Ferrier, 1845-47; John E. Mills, 1847-48; Jos Bourret, 1848-49; E. R. Fabre, 1849-51; Charles Wilson, 1851-54; Wolfred Nelson, 1854-56; Henry Starnes, 1856-58; C.-S. Rodier, 1858-62; J.-L. Beaudry, 1862-66; Henry Starnes, 1866-68; Wm. Workman, 1868-71; C.-J. Coursol, 1871-73; M. Cassidy, 1873; Aldis Barnard, 1872-75; W.-H. Hings-ton, 1875-77; J.-L. Beaudry, 1877-79; Sévère Rivard, 1879-81; J.-L. Beaudry, 1881-85; Honoré Beaugrand, 1885-87; J.-J.-C. Abbott, 1887-89; Jacques Grenier, 1889-91; James McShane, 1891-93; Alphonse Desjardins, 1893-94; Joseph Villeneuve, maire actuel.

Armagh. (I, VII, 59.)—Le nom du canton d'Armagh se rencontre pour la première fois en 1795. Voyez dans les Papiers d'état du Bas-Canada, 11 juillet 1795, série Q. 72-73-1, Q. 72-73-2, pp. 363-372. Voyez aussi en 1796, série Q. 76, cahier des références des cantons sur la rive est de la Chaudière, pp. 269, 272, et le 9 juillet 1798, série Q. 80-2, p. 365.

On devra trouver dans ces documents quand le canton d'Armagh fut arpenté pour la première fois. Le 13 juillet 1799, le général Prescott concédait à Thompson et Blais 2,400 acres de terre dans le canton Armagh. Il y avait alors dans ce canton 410 acres réservés à la Couronne et 630 acres en RÉSERVES DU CLERGÉ. (Cf. Bouchette, BRITISH DOMINION OF CANADA, vol. I, appendice, p. 483.)

Le même auteur dit (vol. 2, au mot Armagh,) que ce canton comprend 41,000 acres non concédés en excluant les réserves. Le premier septembre 1829 il n'y avait pas encore de colons établis dans Armagh.

On peut avoir des renseignements sur Michel Blais et James Thompson, les premiers concessionnaires d'Armagh, en consultant les PAPIERS D'ÉTAT DU BAS-CANADA, pp. 95, 362, 364, 372, série Q. 72-73-1, Q. 72-73-2 et p. 365, série Q. 80-2.

Le nom d'Armagh fut vraisemblablement donné par les commissaires chargés de faire mesurer et distribuer les terres non concédées de la Couronne.

Armagh est le nom d'un comté de la province d'Ulster, en Irlande. Le chef lieu de ce comté porte aussi le nom d'Armagh. C'est une ville assez considérable. Saint Malachie y est né.

C'était l'habitude, au commencement du régime anglais, de donner aux nouveaux cantons du Bas-Canada des noms empruntés aux comtés ou aux villes d'Angleterre, d'Irlande ou d'Ecosse.

Le canton d'Armagh fut érigé par l'acte 23 Victoria, ch 61. Voyez la proclamation du 3 juillet 1860. Consultez aussi Deschamps : LISTE DES MUNICIPALITÉS, pp. 502, 609.

J. E. R.

L'esclavage au Canada. (I, VII, 60.)—Cette question a été bien souvent débattue par nos écrivains dans les journaux et les revues. Nous référons Négrillon aux autorités qui suivent. Elles prouvent de toute évidence que l'esclavage a existé au Canada.